

Le Chant de l'Herbetan

Qu'elle est belle notre Chartreuse en été ! Le second numéro du Chant de l'Herbetan vous propose un petit plongeon dans la fraîcheur des dernières infos municipales. Bonne lecture à tous !



ALERTE SECHERESSE

Le Département de l'Isère est en situation de Vigilance, d'Alerte et d'Alerte renforcée au titre de la sécheresse. Le Guiers est placé **en situation d'ALERTE**. Considérant le faible débit des sources sur la commune et l'augmentation prévisible des consommations liée à la période estivale, des mesures de restrictions sont imposées sur notre commune **jusqu'au 30 septembre 2020** :

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral, à savoir :

Pour tous :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé ;
- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00 (sauf dispositions spécifiques irrigation) ;
- Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;
- Interdiction de manoeuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau ;
- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélevement.

Pour l'agriculture :

- Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation ;
- Pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9H00 à 20H00.



D'une manière générale, toutes mesures d'économie d'eau devront être prises par les usagers.



VITESSE

Nous vous rappelons qu'une zone limitée à 30 km/h a été mise en place au cœur du village, merci de la respecter pour la sécurité de tous.

De même, dans les hameaux, la circulation autorisée ne doit pas dépasser 50 Km/h.

DIVAGATION ET DEJECTIONS

Pour la sécurité de tous et de nos amis à 4 pattes, il est important et nécessaire que les chiens restent sous la surveillance effective de leur maître. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Des poubelles sont disponibles afin de recevoir les déjections de vos compagnons, pensez à vous munir de sacs à cet usage ! (Poubelle accessible sur les places devant la boucherie et devant l'office de tourisme...)



FLEURS

Le but de fleurir notre village est pour nous une manière d'accueillir les touristes et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Pourtant, nous constatons régulièrement que des plants de fleurs sont arrachés des jardinières. C'est dommage...



CULTURE/EVENEMENTS



KIOSQUES A LIVRES VOYAGEURS

C'est tout simple !

« Prenez, emportez, lisez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez »

Vous trouverez un kiosque à :

Saint-Philibert



Le Chenevey



PAYSANS ET ARTISANS EN CHARTREUSE

Pour la 45^{ème} année consécutive, l'AADEC organise la Fête des Paysans et Artisans. Cette année exceptionnellement, et en raison de la situation sanitaire, la manifestation prend une forme et un nom différents : **Paysans et Artisans en Chartreuse**. Elle se divisera en deux sites : **DIMANCHE 23 AOUT à la station du Planolet et à celle du Désert d'Entremont.**

Un chemin à sens unique, le port du masque, désinfection des mains et bonne humeur seront de la partie. Mais aussi du bois, de la poterie, du cuir, de la vannerie, etc. Sans oublier confiture, escargots, miel, plantes et peut-être même «matafans». Tous les ingrédients d'une journée à ne pas manquer ! Vous avez des amis qui viennent de Chambéry, invitez-les à vous rejoindre par le col de Couz et Corbel ! Nous espérons tous qu'à l'avenir les conditions nous permettront de retrouver nos chères vieilles habitudes et les douces berges du Cozon.



INFOS SERVICES



MEDECIN DES ENTREMONTS

À partir du 1er septembre, le **docteur Cyrille Veux** sera présent dans la vallée **du lundi au vendredi**.

Consultations uniquement sur rendez-vous : Doctolib.fr ou au 04 79 70 55 15 (consultation au cabinet ou en téléconsultation)

DECHETERIES

- **Saint-Pierre-d'Entremont** : Mardi : 14h30-16h30 et Samedi : 9h-12h
- **Entre-deux-Guiers** : Mardi et mercredi : 8h-12h, Jeudi : 10h-13h et 14h-18h, Vendredi : 14h-18h, Samedi : 8h-12h et 13h-17h.

Le service déchets de la **Communauté de Communes Cœur de Chartreuse** propose gratuitement à tous les habitants du territoire de la CCCC de se **former compostage-paillage**. Contact Mélanie Charron : 04.76.66.65.24 / 06.07.43.30.26

Vous trouverez sur le site de la commune le détail de ce programme

([https://saintpierredentremontisere.fr/Rubrique vie pratique/Gestion des déchets](https://saintpierredentremontisere.fr/Rubrique_vie_pratique/Gestion_des_déchets))



HORAIRES MAIRIE

Secrétariat : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Service urbanisme et cadastre : Mardi, mercredi et vendredi : de 10h00 à 12h00

Covid 19 : restez vigilants, prenez soin de vous !